

Demande de subvention SPANC

Travaux de réhabilitation

Afin d'accompagner les propriétaires dans la réalisation de leurs travaux d'assainissement non collectif, la CCSA a mis en place un dispositif d'aide lors de travaux de réhabilitation. En voici les différentes étapes :

AVRIL

Vote du budget et des subventions



MAI

Prendre contact avec le service du SPANC afin de retirer un dossier de demande de subvention



Déposer sa demande remplie, un devis et la déclaration d'installation au service du SPANC



Attendre la délibération du vote d'attribution avant d'effectuer les travaux



Effectuer les travaux sous 1 an après attribution de la subvention

Contact : **Samuel Cabrol** - samuel.cabrol@communautesoragout.fr

► 06.65.78.91.67 ► 05.63.72.84.84

Communauté de Communes SOR et AGOUT • Espace loisirs "Les étangs" • 81710 SAÏX

Tél. 05.63.72.84.84 • Courriel. secretariat@communautesoragout.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h • www.communautesoragout.fr